Heure d'Ecole.

La ponctualité n'a pas de prix, envoyez vos jeunes enfants à l'école avec une bonne montre afin qu'ils soient à l'heure. Nous avons un nouvel assortiment de MONTRES EN ARGENT MASSIF pour jeunes filles aussi bon marché que trois dollars et quart, MONTRES EN NICKEL pour garçons aussi bon marché que deux dollars et soixante quinze sous.

Palais de Joailleries DE WEINFURTER,

Coin des rues Royale et Bienville.

Plusieurs objets, jolis et utiles, pour le pupitre. 20 jan—1 an

La Belle Passe Christian.

Le Newport du Sud.

Mexican Gulf Hotel.

L'hôtelle plus grand le mieux monté, le plus moderne et le seul de première classe sur les côtes du Golfe.

NOUVELLES CABANES A BAIN—Apportez votre costume de bain. Le Philarmonic Ladies Orchestra de Chicago fournit la musique au MEXICAN GULF HOTEL Pour les prix s'adresser à J. C. S. TIMBERLAKE, Pass Christian. Miss. 16juin—

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

LA SEULE LIGNE ayant également des

Chars-Dortoirs Pullman Standard et d'Excursion

Et faisant le Temps le plus Court

POUR SAN FRANCISCO.

UN SERVICE DE

Chars-Dortoirs Pullman Standard pour Galveston, San Antonio, El Paso, Mexico City et San Francisco.

Chars-Dortoirs Pullman d'Excursion pour San Francisco.

Chars avec Fauteuils à bascule gratis pour Houston, San Antonio, Dallas et Denison.

voyez dix sous à S. F. B. Morse, A. P. T. M., Houston, Texas, pour une copie du "Southern Pacific Rice Cook Book" avec 200 recettes.

SERVICE DE TRAIN QUOTIDIEN.

	Départ.	Arrivée.
	No 9.	No 10.
Jal and Mex. Ex...	10:20 a. m.	6.45 p. m.
	No 5.	No 6.
N. O. & Hous. Le'l...	7:33 a. m.	6.'0 p. m.
	No 7.	No 8.
San Antonio Ex.....	8:40 p. m.	8:35 a. m.

Pour toutes informations s'adresser :

BUREAU DES BILLETS, COIN DES RUES CANAL ET ST-CHARLES.

F. S. DECKER, A. G. P. et T. A.

Alliances et tous Autres Genres de Bagues de Mariage.

BAGUES D'ENGAGEMENT EN SOLITAIRE OU EN TOUTE AUTRE PIERRE DESIRABLE.

Cadeaux pour Mariage et autre Genre en Grande Variété aux Prix les plus Raisonnables chez

FRANTZ BROS & CO.,

BIJOUTIERS,

838 Rue Canal,

Près Dauphine.

1er sept 1901—1 an

MAGASIN DU BON MARCHE,

313 RUE ROYALE,

F. ADRIEN BRUNET.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

Il l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions. Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je dédie toute concurrence.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE,

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Uni

Pertes payées pour l'incendie de Chicago..... $3,200,00

Pertes payées pour l'incendie de Boston..... $1,427,00

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les Directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

GUSTAV R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCIAS B. MOORE, U. M. SORIA.

CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. C. PEPPER, Assistant-Secrétaire.

12nov 1900—1an

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 65 rue Royale.

Capital..... $ 500,00
Actif..... 1,142,624
Surplus aux..... 316,91

CHARLES JANVIER, Président. R. H. CRAIG, Vice-Président.

FERGUS C. LEE, Secrétaire.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. GUSTAVE LABARRE, F. S. COIBOS.

Pertes payées depuis l'organisation..... $4,612,509 77

8 jan—1 an

COMPAGNIE

D'ASSURANCES DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

BUREAU: RUE DU CANAL, 622.

Assure contre toutes pertes causées par l'incendie sur les rivières et sur les mers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Henry C. Boucher, John P. Baldwin, W. H. Bofinger,
Armand Capdevielle, Paul Capdevielle, A. Xiques,
U. Koen, Jno. W. Fairfax, Emilien Perrin,
Manuel Abascal. Lawrence Fabacher.

LE NOUVEL ANNUAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, DE SOARDS, 1901,

Qui vient de paraître est reconnu le meilleur que l'on ait jamais publié de cette Ville.—Un aide incomparable dans les affaires—Faites en prendre un tout de suite.

Prenez-vous aussi l'ANNUAIRE COMMERCIAL et le LIVRE DE L'ELITE DE LA SOCIÉTÉ

Annuaire de la Ville, $6.00. Annuaire Commercial, $1.00, Livre de l'Elite, $5.00.

SOARDS' DIRECTORY CO. LTD., EDITEURS.

L. SOARDS, Près. et Gérant. W. L. SOARDS, Vice-Prés. et Trésorier.

606 Place Commerciale, coin de la rue Camp.)

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Numéros municipaux 1919 et 1921 rue St André, entre les rues Rampart et Dryades.

Teutonia Loan and Building Company vs Theresa Dell et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,943—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Félicité, Rampart et Dryades, désigné comme lot No 12 et mesurant vingt cinq pieds un pouce et une ligne de face à la rue St André par cent trente deux pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne du lot No 11 et cent trente sept pieds, trois pouces et six lignes sur l'autre ligne au côté et vingt cinq pieds de largeur dans le fond, moins ce qui a été enlevé du fond du dit lot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

19 oct—19 25 31—nov 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Joséphine et Chippewa, et portant le No 641 de la rue Joséphine.

Teutonia Loan and Building Company vs Mme James Gregory et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,945—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 907, borné par les rues Joséphine St André, Chippewa et St Thomas, et désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. N. Depouilly, voyer, le 22 juin 1867, et déposé en l'étude de J. F. Coffey, ancien notaire, comme plan B d'après lequel ledit lot forme l'encoignure des rues Joséphine et Chippewa, et mesure trente et un pieds de face à la rue Joséphine, par une profondeur et façade à la rue Chippewa de quatre vingt deux pieds sept pouces, la même profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, et trente et un pieds de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

19 oct—19 25 31—nov 8 15 21

AVIS AUX CREANCIERS.

F. Morrero vs Pierre Morrero et Frère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,858—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Francis Morrero, liquidateur de la raison sociale de F. Morrero et Frère, administrant cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. R Kor, avocat.

18 oct—18 22 27

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

—DES—

MARCHANDS,

De la Nouvelle-Orléans.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1900

Primes reçues		
Sur risques de feu..	$49,362 30	
Sur risques de marine.....	58 22	
Sur risques de rivières.....	2,799 52	
		$52,220 06
A ajouter—		
Non terminés de 1899.....		58,315 59
		$110,535 64
A déduire non terminés 1900....		20,939 46
		$ 89,596 18
Ajouter—		
Intérêt.....	$4,745 04	
Loyer.....	8,758 25	
		13,303 29
Revenu total.....		$102,899 47
Déduire:		
Pertes de feu.....	$46,075 81	
Pertes de rivières..	2,643 34	
	$48,719 05	
Primes remboursées	3,606 99	
Réassurances.....	5,974 01	
Taxes et licences..	6,106 97	
Commissions.....	3,967 22	
Dépenses de Propriétés foncières.	1,079 61	
Dépenses générales et salaires.....	15,720 39	
Total.....	$90,167 35	
Réservé pour pertes non payées....	5,646 38	
		$ 95,813 73
Profit net.....		7,085 74
3 0/0 Dividende pour 1900		3,000 00
		$ 4,085 74

ACTIF.

Billets à recevoir.....	$ 1,634 81
Billets discomptés.....	14,042 82
Dû par individuel pas plus de 3 mois.....	8,343 55
Comptant en main.....	6,804 80
6 actions French Opera Ass'n Ltd.....	450 00
7 actions de la Provident Savings Bank	700 00
50actions de la CitizensBank of La.	6,200 00
10 Caddo Levee Bonds.....	12,100 00
3 Bons d'Etat de la Louisiane Consols.....	3,330 00
225 Bons à prime.....	9,900 00
Propriété foncière.....	92,000 00
	$161,065 96

PASSIF.

Fonds capital.....	$100,000 00
Prime non acquise de 1900.....	29,929 40
Réservé pour pertes non-payées....	5,646 38
Dividendes non réclamés.....	529 08
Réservé pour payer la réassurance	475 19
Dividende pour 1900	3,000 00
	$139,590 11
Surplus.....	20,475 85
	$161,065 96

L'état ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte transcrite des livres de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1901.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Assermenté et souscrit devant moi, notaire, ce 2me jour de février 1901.

M. C. SONIAT, Notaire.

Un dividende de 3 0/0 sur le capital réalisé de cent mille dollars ($100,000) sera payé sur demande. Les actionnaires sont requis, quand ils se présenteront pour leur dividende de porter avec eux leurs anciens certificats pour les échanger pour de nouveaux.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant le No municipal 836 rue Girod, entre les rues Basinière et Carondelet.

Teutonia Loan and Building Company vs Valentine Klemmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 65,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 234, borné par les rues Julia, Girod Baronne et Carondelet, mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds, deux pouces et huit lignes de face à la rue Girod, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq huitièmes de profondeur entre lignes parallèles; borné sur le côté vers la rue Carondelet par un lot de terre présentement en appartenant à P. Wartelle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

19oct—19, 25, 31—nov 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur dans le Sixième District,

Faisant face à la rue Prytanée, entre Jena et Cadiz, mesurant 58' 6"x142'.

Germania Savings Bank of New Orleans vs Mme Marguerite K. Edrington et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 65,848.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 366, borné par les rues Prytanée, Prix, Jena et Cadiz ladite portion commençant à une distance de soixante et un pieds, six pouces de l'encoignure des rues Prytanée et Jena et mesurant vers la rue Cadiz et face à la rue Prytanée cinquante huit pieds, six pouces sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent quarante deux pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Beer, avocats pour la plaignante.

19 oct—19 25 31—nov 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur dans le Troisième District.

Portant les numéros municipaux 3622 et 3624 rue Urquhart entre les rues Indépendance et Congress.

Third District Building Association vs Emile Fos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,740—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 20, borné par les rues Marais, autrefois Morales, Independance, Urquhart et Congress, lequel dit lot est désigné par le No cense, sur un plan fait par J. A. Pusyo, voyer, daté le 8 juin 1840 et déposé pour référence en l'étude de A. Masureau, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Urquhart sur cent dix pieds de profondeur et face sur la rue Independance entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour la plaignante.

5 oct—5 11 18 25 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Malé vs Jacques Bordeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,938—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 octobre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Jacques Bordeaux, défendeur en et à la moitié indivise des propriétés ci-après décrites.

1° Une certaine portion de terre et améliorations dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, mesurant cent un pieds, quatre pouces de face à la rue Aubry, vingt et un pieds sur une première profondeur vers la rue Clay, onze pieds six pouces sur une ligne divisant ladite portion de terre de tant parallèle à la rue Aubry, et courrant vers la rue Clay, cent soixante neuf pieds sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Clay, cent treize pieds un pouce deux lignes de largeur dans le fond, et cent quatre vingt dix pieds sur la profondeur de l'autre côté vers la rue Dupré, borné sur un côté par la propriété du défendeur, laquelle forme l'encoignure des rues Aubry et Clay, laquelle portion de terre est composée de l'entier des lots Nos 4, 5 et 6, et d'une partie du lot No 3 et la partie du fond des lots Nos 21, 22 et 23.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clay, Aubry, Dupré et O'Reilly, formant l'encoignure des rues Clay et Aubry, et mesurant quatre-vingts pieds de face à la rue Clay, cent quatre-vingt dix pieds de profondeur et face à la rue Clay, vingt et un pieds ainsi de profondeur de l'autre côté dans une première ligne de là mesurant onze pieds, six pouces et une ligne courant vers la rue Clay, cent soixante neuf pieds aussi de profondeur sur une seconde ligne parallèle à la rue Clay et soixante huit pieds six pouces sur la ligne du fond.

Laquelle portion de terre est composée de l'entier des lots Nos 1 et 2 et d'une partie des lots Nos 3, 21, 22 et 23 sur un plan fait par Allou D'Hémécourt, voyer, daté le 12 octobre 1847, déposé en l'étude de L. Hermann, alors notaire en cette ville.

3° Sept lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses, droits, etc., qui s'y trouvent situés dans le Troisième District, borné par les rues Aubry, Dupré, O'Reilly et Clay, désignés par les Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 Lots 7, 8 et 9 mesurant chacun trente pieds quatre pouces de face à la rue Aubry sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 10 formant l'encoignure des rues Aubry et Dupré, trente pieds trois pouces 2 lignes de face sur la rue Aubry par cent pieds de profondeur et face sur la rue Dupré et lots Nos 11, 12 et 13, chacun trente pieds de face sur la rue Dupré par cent vingt et un pieds, sept pouces et huit lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

4° Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District, à l'interception des chemins du Bayou et de Gentilly, ayant une forme triangulaire et mesurant deux cent dix-sept pieds quatre et sept-huitièmes de pouces de face au chemin de Gentilly, deux cent vingt sept pieds de face sur la rue Dupré et quatre-vingt-dix-huit pieds un pouce et demi sur la ligne la séparant de la propriété de Kernion d'après le plan de L. Sargi, déposé en l'étude de F. Seghers, ancien notaire, la dite portion de terre étant connue comme est No 4, dans l'îlet désigné par le No municipal 1566, borné par le chemin de Gentilly, les rue Nord Dupré, Onzaga et Lapeyrouse d'après les tableaux d'assessements de l'année 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

L. De Pontier, avocat pour le plaignant.

21 sept—21 28 27—oct 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 3640 rue Constance entre Antonine et Amélie.

Teutonia Loan and Building Company vs Anton Graf, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,913—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 165, borné par les rues Antonine, Constance, Amélie et Laurel; lesdits lots sont désignés par les Nos "Trente" et "Quatorze" et mesurant chacun plus ou moins trente et un (31) pieds, trois (3) pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de cent quatre (104) pieds quatre (4) pouces, toutes les mesures sont davantage s'il y en a, lesdits lots étant borné par le lot No "Douze" sur un côté et par le lot No "Quinze" dans le fond; lot No "Quatorze" formant l'encoignure des rues Constance et Antonine, le tout d'après un devis fait par A. Toledano, architecte, daté le 17 juin 1884 et annexé à un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire, le 28 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

18 oct—18 25 31—nov. 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur.

Borné par les rues CANAL, CLEVELAND, (anciennement GASQUET,) CORTEZ et SCOTT.

Avec toutes les bâtisses et améliorations connues comme Nos 3800, 3802, 3808 rue du Canal et 139 rue Cortez, Etc., Etc.

Mme Lydia B. Taft vs Pierre Deanes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Canal, Cleveland, (anciennement appelé Gasquet), Cortez et Scott, et mesurant trois cent dix-neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face sur chacune des rues Canal et Cleveland et trois cent dix-neuf pieds six pouces et six lignes sur chacune des rues Cortez et Scott.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

18 oct—18 25 31—nov 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant le No Municipal 1023 rue Galvez, entre les rues Magazine et Constance.

Mme Marie E. Ferrier, Veuve de Arthur Hart, vs Geo. W. Barry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,929—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 20, borné par les rues Marais autrefois Morales, Independance, Urquhart et Congress, lequel dit lot est désigné par le No cense, sur un plan fait par J. A. Pusyo, voyer, daté le 8 juin 1840 et déposé pour référence en l'étude de A. Masureau, anciennement notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Urquhart sur cent dix pieds de profondeur et face sur la rue Independance entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour la plaignante.

5 oct—5 11 18 25 31—nov 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de Valeur Améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 339 et 341 rue Villeré, formant l'encoignure des rues Conti et Villeré.

Urban Koen vs Reinhard Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 65,974—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième District de cette ville, désigné par le No 1, dans l'îlet No 185, borné par les rues Conti, Rocheton, Bienville et Villeré, lequel lot forme l'encoignure des rues Conti et Villeré, et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Conti par une profondeur et façade sur la rue Villeré de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, d'après un devis d'arpentage fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, daté le 4 février 1887, et annexé à un acte de dépôt pardevant A. S. Beck ancien notaire en cette ville, le 2 mai 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dufour et Dufour, avocats pour le plaignant.

11 oct—11 18 25 31—nov. 8 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les numéros municipaux 3921 et 3923 rue Magazine, entre les rues Amsterdam et Général Taylor.

M. R. Neuhauser vs Jean D. Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,363.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues magasins, Amsterdam, Camp et Général Taylor, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur cent huit pieds quatre pouces de profondeur sur la rue Amsterdam et formant l'encoignure des rues Magazine et Amsterdam.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

11 oct—11 18 25 31—nov 6 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de terrains de valeur dans le Premier District.

Wm T. Coates vs Jesse B. Bradford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,980 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 31 octobre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Quatre certains lots de terre dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 727 borné par les rues Baudin, Télémachus, Cortez et D'Hémécourt, désignés comme lots Nos 4, 5, 29 et 34 et mesurant respectivement comme suit, à savoir:

Lots Nos 4 et 5 mesurant chacun vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Télémachus, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot No 29 mesurant vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur une profondeur de cent pieds et le lot No 34 mesurant vingt pieds de face à la rue Baudin sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles; le tout d'après le plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville daté le 1er février 1898, et annexé à un acte de dépôt fait pardevant Fred Deibel, notaire le 18me jour d'avril 1898.

2° Un certain lot de terre dans ledit Premier District de cette ville, dans l'îlet No 736, borné par les rues d'Hémécourt, Baudin, Cortez et Scott, désigné comme lot No 9 et mesurant vingt quatre pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Cortez sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; d'après un plan de C. Uncas Lewis député voyer, daté le 30 juin 1897 et annexé à un acte passé pardevant J. A. D'Hémécourt, voyer, le 24 avril 1859 annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire le 22 octobre 1860; ledit lot ayant trente deux pieds, sept pouces et une ligne de face à la rue Villeré sur une profondeur de cent vingt six pieds, quatre pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, borné sur un côté vers la rue Conti par une allée cinq pieds de pouces de largeur pour l'usage en commun dudit lot et autres.

3° Un certain lot de terre, mesurant avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 151, borné par les rues Conti, Villeré, St Louis et Marais, lequel lot est désigné par les Nos 1 et 2 sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 37 de son livre de plans, lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et Villeré et mesurant trente quatre pieds dix pouces de face à la rue Conti par soixante cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Villeré, et lot No 2 mesurant vingt neuf pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue Conti par soixante cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

4° Deux certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annunciation, autrefois Jersey, Bellecastle et Dufossat; lesquels lots sont désignés par le No 14 et la moitié du lot No 13 et mesurant ensemble quarante cinq pieds de face à la rue Laurel sur cent dix pieds de profondeur.

5° Deux lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 294, borné par les rues St Philippe, Tonti, Miro et Dumaine, désignés comme lots Nos 21 et 22 et mesurant comme suit Le No un, trente pieds de face à la rue Tonti par une profondeur sur le côté de la rue Dumaine de cinquante huit pieds un pouce et trois lignes et une profondeur sur la ligne du lot No deux de soixante huit pieds neuf pouces et trois lignes et une largeur dans le fond de trente et un pieds six pouces et quatre lignes Le No deux a trente pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur sur le côté vers la rue St-Philippe de soixante-dix-neuf pieds cinq pouces et demi dans lignes et une profondeur de soixante-huit pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne du lot No un et trente et un pieds six pouces et quatre lignes dans le fond, le tout d'après un devis déposé dans le bureau du shérif

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gustave Lemle, avocat pour le plaignant.

11 oct—11 12 18 25 31—nov 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété d'une grande étendue et de valeur du Deuxième District.

Portant le No Municipal 1129 rue Broad, entre les rues Bellechasse et Live Oak ou Orchid.

William G Vincent vs Laura O Lotten, femme de J. B. G. Arnault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,340—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépend